

**Zeitschrift:** Geschichte und Informatik = Histoire et informatique  
**Herausgeber:** Verein Geschichte und Informatik  
**Band:** 11 (2000)

**Artikel:** Dans la toile des Lumières : modèle d'analyse des correspondants suisses de Jean Henri Samuel Formey  
**Autor:** Gigandet, Cyrille  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-8931>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Dans la toile des Lumières

## Modèle d'analyse des correspondants suisses de Jean Henri Samuel Formey

---

Cyrille Gigandet

### I. Introduction

Jean Henri Samuel Formey est le fils de réfugiés huguenots installés à Berlin. Il est né dans cette ville en 1711. Il y a passé presque toute sa vie et y est mort en 1797. Pasteur de formation, mais aussi professeur, journaliste et écrivain de profession, le personnage est surtout connu comme secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Prusse, rénovée par Frédéric II en 1744. Formey occupera ce poste dès 1748 et ne l'abandonnera qu'à son décès. Moins célèbre aujourd'hui que ses contemporains et « compatriotes » Maupertuis ou Voltaire, appelés par le roi pour diriger l'institution académique ou donner de l'éclat à la vie intellectuelle berlinoise, sa production et sa renommée n'ont pourtant pas été moins grandes que les leurs en son temps. La publication de sa *Belle Wolfienne*<sup>1</sup> assure sa réputation, qu'il entretient par une intense activité éditoriale ou journalistique et en se faisant l'adversaire des libres-penseurs et de Rousseau, qu'il contribue ainsi à faire connaître dans le monde germanique. Cette opposition ne l'empêche pas de participer aux encyclopédies de Paris ou d'Yverdon.

Issu du refuge, champion de la religion réformée, écrivain éminent et serviteur éclairé du Royaume de Prusse, Formey a entretenu une des plus importantes correspondances d'Allemagne, essentiellement en français. Il a laissé 18'000 lettres, réparties aujourd'hui entre plusieurs fonds à Berlin et à Cracovie, provenant de 1'800 auteurs différents. L'inventaire de l'ensemble a été entrepris par le Forschungszentrum Europäische Aufklärung de Potsdam, qui contribue aussi à des publications ciblées, sous forme d'éditions partielles ou d'études. Sa gestion est assurée depuis peu au moyen d'ARCANE, logiciel d'édition électronique mis au point à Montpellier dans le cadre d'un projet du CNRS relatif aux archives de l'Est. Cette partie, dite passive, de la correspondance de Formey laisse supposer une portion active équivalente, voire supérieure. Forcément dispersée dans les archives publiques européennes, on en retrouve quelquefois la trace ou des exemples

---

1 La Haye, 1744-1753, 6 vol.

dans les papiers de provenance privée. C'est le cas en Suisse, notamment à Genève, Berne et Bâle et spécialement pour Charles Bonnet<sup>2</sup>, Albrecht von Haller, les Euler et autres Bernoulli<sup>3</sup>. Les liens épistolaires de ces éminences intellectuelles sont connus, leurs lettres partiellement publiées ou en cours d'édition. Ils sont étudiés depuis fort longtemps, parfois avec des moyens financiers, humains et informatiques considérables. Mais ces célébrités helvétiques, pour lesquelles tous les efforts ont été consentis jusqu'à présent en raison de leur gloire scientifique internationale, ne dispensent pas de s'intéresser à d'autres personnages moins connus qui, par leurs activités littéraires et artistiques en Suisse ou à l'étranger, ont eu une renommée moindre ou plus éphémère. Dans la pratique humble de leur métier de pasteur, libraire, précepteur, ces laissés-pour-compte de la recherche ont joué leur rôle dans l'élaboration ou la diffusion de la pensée des Lumières.

La correspondance passive de Formey, rendue depuis peu accessible à la recherche, permet d'appréhender de l'extérieur, sans préjugés ni choix préalables, un ensemble hétérogène, disparate et flou en raison même de la structure de la Confédération, de la qualité mal définie de Suisse au XVIIIe siècle et de l'exode de nombreux savants helvétiques. Elle offre l'occasion de repérer une bonne partie des ressortissants suisses de la République des Lettres, notamment tous ceux en contact avec Formey ou l'Académie de Berlin, actifs dans une Europe des Lumières orientée davantage à l'Est qu'à l'Ouest et plus encore au Nord qu'au Sud. Elle permet de les identifier clairement comme individus et, surtout, comme membres de collectivités étatiques, académiques, intellectuelles ou spirituelles multiples.

Cet aspect de la recherche, ainsi que le cadre administratif et scientifique dans lequel elle s'insère, ont déjà fait l'objet de nombreuses présentations orales et écrites. Les développements qu'elle a connus en deux ans et les premiers résultats qu'elle a produits depuis avril 1998 sont déjà partiellement accessibles<sup>4</sup>. En revanche, le modèle d'analyse sur lequel elle re-

---

2 Candaux, Jean-Daniel: *Catalogue de la correspondance de Charles Bonnet conservée à la Bibliothèque de Genève*. Genève - BPU, 1993, 139 p.

3 Outre les nombreuses publications en rapport, voir les sites <http://www.haller.unibe.ch/>, <http://www.ub.unibas.ch/spez/bernoull.htm> et <http://www.birkhauser.ch/books/math/euler/>.

4 Le projet a été présenté oralement ou sous forme dactylographiée lors de séminaires organisés à Montpellier, Neuchâtel et Lausanne. Une partie de ses résultats a déjà été exposée lors de colloques internationaux à Azay-le-Ferron, Dublin et Paris. Parmi les publications actuellement disponibles auquel il a donné lieu, on se reportera à celles d'André Bandelier, directeur du projet, notamment: "Sur la correspondance de Jean Henry Samuel Formey". In: *Penser par lettre*. Actes du Colloque d'Azay-le-Ferron, 15-17 mai 1997. Montréal, Fides, 1998, pp. 205-217. "Etude d'un réseau de relations savant au XVIIIe siècle: à l'exemple des correspondants suisses du secrétaire perpétuel de

pose n'a jamais été exposé, sinon dans les requêtes et les rapports au Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) qui finance le projet.

## II. Mode de pensée et modèle d'analyse

Le projet est intitulé « Etude d'un réseau savant au XVIIIe siècle: à l'exemple des correspondants suisses du secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin ». Son ambition consiste à appréhender globalement ce que, faute de mieux, on désigne comme un « tissu » de relations. Les lettres reçues par Formey de Suisse ou provenant des épistoliers helvétiques de l'étranger en contact suggèrent, en effet, l'existence d'un « réseau » de communication manuscrite. Le mot est à la mode. Son sens commun et l'image qui lui est associée, contaminés tous deux par l'informatique, ne suffisent pourtant pas à couvrir la réalité matérielle et humaine que révèle une ou des correspondances, surtout à l'Age classique<sup>5</sup>. Le concept qui lui est associé, précisé au XIXe siècle par les Saint-Simoniens qui généralisent son usage, n'est pas forcément applicable non plus au siècle des Lumières.

La métaphore réticulaire, qui naît pourtant à ce moment-là, ne contient pas encore ses dimensions de connexion et d'échange qui font sa force et son succès aujourd'hui. Cette lacune surprend d'autant plus que l'étude de cette époque conclut à l'existence de systèmes matériels ou d'organisations sociales qui forment, incontestablement d'après la perception contemporaine, des réseaux. Mais, paradoxalement, ils n'en portent jamais le nom. Le paradoxe nous interroge. Il entraîne à se demander si l'absence du concept actuel associé au mot ne révèle pas, en fait, l'existence d'images différentes liées à d'autres termes, dont l'usage et le sens remplacent avantageusement la métaphore réticulaire. Le chapitre suivant aborde sans prétention cette question au moyen de quelques exemples malheureusement limités à la France alors que notre corpus concerne surtout l'Europe germanique. La contradiction s'explique par le fait que le concept de réseau se développe d'abord en français, alors moyen de communication international du monde diplomatique et savant. Elle est levée, partiellement, par la présentation de quelques résultats de notre recherche dans la seconde partie de cet article.

---

l'Académie de Berlin". In: *Pro saeculo XVIII*<sup>o</sup>, N° 15, Lausanne, 1999.11. (novembre), pp. 4-6.  
"Réseaux savants européens au XVIIIe siècle: les correspondants suisses du secrétaire de l'Académie de Berlin". In: *Bulletin I*, [FNS] Division des sciences humaines et sociales, N° 22. Berne, 2000.03. (mars), pp. 3-5.

5 On lira à ce sujet et avec profit l'excellent article de Georges Dulac: "Le projet d'un Atlas de la communication à l'Âge classique". In: *Penser par lettre*. Actes du Colloque d'Azay-le-Ferron, 15-17 mai 1997. Montréal, Fides, 1998, pp. 219-240.

Basée sur un corpus restreint aux lettres des quatre « Genevois » de Copenhague, l'analyse des échanges entre le Danemark et la Prusse confirme les observations résumées au préalable pour la France. Elle les complète même sur certains points. Son objectif consiste néanmoins surtout à fournir quelques exemples de production du système informatique développé en fonction du modèle d'étude afin de documenter, gérer et analyser l'ensemble du corpus.

L'analyse du document épistolaire est relativement complexe, notamment pour le XVIIIe siècle. L'usage, la diffusion et le sens de la lettre y sont assez différents de ceux d'aujourd'hui. Cette complexité et cette différence sont apparues dès l'étude d'un ensemble réduit à quelques lettres d'Emer de Vattel et de Frédéric-Guillaume de Montmollin, recueillies par André Bandelier à Berlin en 1994. Soumis à mon appréciation l'année suivante, au moment où je commençais à travailler à l'édition critique de la correspondance échangée de 1938 à 1968 entre Edith Boissonnas et Jean Paulhan<sup>6</sup>, ce petit corpus a servi à construire un modèle expérimental, réalisé dans l'environnement et le logiciel que je maîtrisais alors le mieux, à savoir MS-DOS et Dbase. Fort de cette expérience, néanmoins limitée à un échange épistolaire réciproque, et de celle de l'édition du Journal de Théophile-Rémy Frêne<sup>7</sup>, un système d'analyse a été construit en fonction du

- 
- 6 Edition toujours en cours, quoique momentanément suspendue. A défaut on pourra consulter: Gigandet, Cyrille, « La correspondance de Jean Paulhan des archives d'Edith Boissonnas ». In : *Revue de l'AIRE*, bulletin de l'association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire. N° 22, [Paris], AIRE, 1999 Hiver - Printemps, pp. 65-67 et *Hommage à Edith et à Charles Boissonnas. Autour de la NRF et du collège de Sociologie*. Réalisé par Cyrille Gigandet sous la direction de Jean Borie. Recueil de Travaux publiés par la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 45ème fascicule, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1998, 159 p.
- 7 Frêne, Théophile Rémy, *Journal de ma vie*. Edition préparée par André Bandelier, Cyrille Gigandet et Pierre-Yves Moeschler, avec la collaboration de Violaine Spichiger, Porrentruy-Bienne, Société jurassienne d'Emulation-Ed. Intervalles, 1993-1994, 5 vol. Cette entreprise éditoriale, lancée grâce à un projet du FNRS, a commencé en 1984 en utilisant d'abord des moyens traditionnels: copie à la main du document original et dactylographie à la machine à écrire, remplacées très vite par une transcription informatique du manuscrit, reproduit sous forme de diapositives. Les versions successives du texte, transcrit en premier lieu au moyen d'un ordinateur Rainbow de Digital fonctionnant sous CPM, ont été adaptées au développement très rapide du programme de traitement de texte Wordperfect et de l'informatique personnelle en général, notamment le passage sous MsDos. La gestion des volumineux index, composés comme moyens d'étude ou de documentation et qui forment le volume 5 de l'édition finale, a été réalisée en Dbase et au moyen d'un des premiers ordinateurs portables apparus sur le marché. Le Toshiba T3200, que j'ai acheté en 1988 et qui fonctionne encore, a servi à réaliser la version finale du Journal, dans la version 5.1 de Wordperfect, transmise à l'entreprise Demotec en 1992 pour la composition, la mise en page et la réalisation des films d'impression.

modèle et après avoir pris la mesure du type de documents à traiter. Le défi consistait à utiliser systématiquement l'informatique en réponse aux exigences posées au préalable par la modélisation. Il a conduit à imaginer un ensemble de bases de données indépendantes, reliées néanmoins entre elles au moyen de champs de références et de renvois, à défaut de liens automatiques difficilement réalisables en Dbase sans programmation. D'autres rubriques servaient à enregistrer les chemins d'accès et le noms des fichiers de transcriptions ou d'images correspondants aux données, créés dans les logiciels idoines et conservés dans divers formats. L'ensemble devait faciliter la gestion d'une documentation extensible, d'un corpus aux dimensions inconnues alors, et d'instruments d'analyse élaborés sous forme d'index onomastique, géographique et culturel, en fonction des buts initiaux fixés à la recherche. A priori et en résumé, l'ambition consistait à ne négliger aucun des multiples aspects révélés par le document épistolaire, tant par sa forme, les signes extérieurs de sa circulation, que par son contenu ou encore, élément non négligeable, par sa diffusion possible et sa publication éventuelle, antérieure ou postérieure à la recherche.

Pour que le système analytique fonctionne conformément au modèle, il fallait qu'il possède lui-même les caractéristiques essentielles du réseau, ou de la correspondance, décrites plus loin. L'ensemble de bases de données, de fichiers de texte ou d'images serait donc constamment adaptable, extensible et capable de fournir sur demande, au besoin, les informations les plus complètes et les plus sûres possible compte tenu des moyens informatiques mis en œuvre et de l'avancement des travaux. Surtout, il autoriserait les échanges avec des ordinateurs et des logiciels différents ainsi que des connexions futures avec d'autres bases de données constituées par des équipes de recherche travaillant sur des corpus parallèles. Les contraintes financières, matérielles et humaines sur lequel il reposait étaient, cependant, très sévères. Elles le restreignaient à deux collaborateurs engagés à plein temps pendant deux ans, travaillant dans des lieux dispersés, parfois à domicile, sur différents types d'ordinateurs et de logiciels et possédant aussi bien des compétences informatiques que des ambitions scientifiques diverses. Elles imposaient de laisser à chacun une grande liberté, en forçant tout le monde à une extrême rigueur dans la saisie, l'organisation et la sauvegarde des données. La qualité des productions du modèle, sous forme d'inventaires, d'instruments d'analyse, d'index, d'éditions partielles de documents numérisés ou transcrits fournis par le système informatique en dé

pendait. Celle des synthèses, partielles ou finale, sous forme d'articles ou d'un ouvrage, n'en serait que meilleure, indépendamment des qualités propres à leurs auteurs.

Les publications annoncées permettront de mesurer prochainement une partie des résultats, limités cependant à des personnages ou à une thématique centrés sur Genève ou aux ressortissants genevois exilés au Danemark<sup>8</sup>. D'autres suivront, en rapport avec ce premier groupe ou à un deuxième, constitué autour de Bâle et des Bâlois exilés, dont le traitement des lettres est pratiquement achevé. L'étude des documents appartenant au troisième groupe, qui comprend Bernois, sujets vaudois et alliés neuchâtelais ou de l'Evêché de Bâle, a commencé depuis peu. Elle devrait être terminée au plus tard en février 2001, dernier délai fixé par le budget à l'engagement salarié des collaborateurs. D'ici là, le fonctionnement du système pourra être testé globalement et utilisé sur l'ensemble des données recueillies. Il devrait déboucher sur une publication originale. Son but premier consiste, en effet, à mettre en évidence les aspects particuliers ou propres à l'ensemble humain, documentaire et idéologique qui définissent le réseau helvétique ou qui l'animent. Cet objectif implique, secondairement ou accessoirement, une réflexion sur l'origine, le développement et l'utilisation de la métaphore réticulaire. Appliquée à la réalité de l'Ancien Régime et à la pensée des Lumières, la notion de réseau est, en effet, peut-être trompeuse, voire anachronique.

Une chose est déjà sûre cependant: le système informatique construit en fonction du modèle a répondu aux attentes de fonctionnalité et d'adaptation placées en lui. Sa conversion sous Windows et en Filemaker, dont la présentation détaillée fait l'objet du chapitre IV suivant, a été aisée. Elle a même facilité grandement la gestion des références et des renvois entre les rubriques au moyen de liens entre bases de données. Les scripts, sorte de commandes automatiques composées par l'utilisateur d'après ses besoins et d'autres fonctionnalités du programme, ont simplifié la connexion entre les

---

8 Gigandet, Cyrille: "...arracher quelque portion de ces odieuses barrières qui nous divisent... : analyse des préfaces aux traductions nordiques du Genevois Paul Henri Mallet". Article présenté sous forme d'exposé et de résumé lors du Congrès de Dublin (juillet 1999), dans le cadre de la table ronde sur les traducteurs huguenots, dirigée par A. McKenna et J. Häselser. [Paris], [Champion], [à paraître en 2001]. Voir aussi le résumé, pour autant qu'il soit accessible, sur le site [http://www.vf18.org/dublin\\_99/etc](http://www.vf18.org/dublin_99/etc). Bandelier, André; Sester, Christian: "Science et religion chez quelques correspondants helvétiques de l'Académie de Berlin." Communication présentée le 8 avril 2000 au Centre culturel luthérien de Paris dans le cadre de la journée d'études de la Fondation de Felice consacrée au pluralisme culturel de l'Encyclopédie d'Yverdon. [Paris], [à paraître vraisemblablement chez Champion].

fiches et les fichiers de textes et d'images correspondants. Par ailleurs, le système s'est révélé parfaitement adapté, moyennant quelques modifications mineures, à l'étude détaillée ou la publication d'un document très différent d'une correspondance sur lequel il a été testé<sup>9</sup>. Le transfert sur le serveur du SIDOS<sup>10</sup>, institution qui nous a offert gratuitement des espaces de sauvegarde, sera le prochain défi. Les données recueillies en cours de recherche y seront déposées et conservées<sup>11</sup>. Ce dépôt représentera un nouveau test d'adaptation du système à des logiciels et des ordinateurs d'une autre dimension. Il mettra progressivement à disposition de la communauté scientifique un accès direct à l'ensemble de la documentation, des textes numérisés et transcrits ainsi qu'aux instruments d'analyse qui les accompagnent.

### III. La correspondance comme image du réseau

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, le terme de réseau ne désigne rien d'autre qu'un maillage textile, un enchevêtrement plus ou moins régulier de fils formant un tissu ou une toile. La médecine s'en empare alors et l'applique métaphoriquement au corps humain pour illustrer le système des veines et des artères ou celui des nerfs. Mais l'image reste statique, comparable à celle de l'arbre: elle ne contient pas encore les notions fondamentales de circulation, du sang par exemple, et d'échanges qu'elle prendra au début du siècle suivant. Limités d'abord au vocabulaire biologique et médical, le terme et le concept seront progressivement étendus à tous les domaines de la vie économique et sociale, notamment par les Saint-Simoniens. Pour ces derniers, « le double principe de la multiplicité des relations et de la circulation génère les idées et les projets les plus grandioses. A priori, tout peut être mis en relation avec tout et engendrer un mouvement de circulation des personnes, des biens, des capitaux, des idées, du savoir. Ce principe

---

9 Cuenat, Jean-Pierre, [Livre de comptes et Journal (1640-1659)]. Manuscrit B 133/ 50 ; Archives de l'ancien Evêché de Bâle (AAEB), Porrentruy, publié très partiellement par Quiquerez, Auguste : « Notice historique sur Bellelay ». In : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1857, pp. 98-111, analysé par Saucy : *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay* (pp. 148-160, de la réédition de 1958) et par Gigandet, Cyrille : « Bellelay, histoire d'une ancienne abbaye de Prémontré ». In : *Intervalles*, revue culturelle du Jura bernois et de Bienne, N° 15, 1986, pp. 82-87.

10 Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales, ruelle Vaucher 13, CH-2000 Neuchâtel. WWW-SIDOS.unine.ch. Cette référence me donne l'occasion de remercier cette institution pour son appui, en particulier M. Reto Hadorn.

11 Le FNRS a accepté une prolongation de quatre mois pour réaliser ce transfert, qui sera réalisé au printemps 2001.

s'accompagne d'ailleurs chez Saint-Simon d'une pensée originale sur la contradiction entre solide et fluide. La contradiction tient au fait que l'organisation implique une certaine solidité alors que la fluidité est nécessaire à la vie, à ses changements incessants. Elle trouve sa résolution dans une circulation (fluide) à travers des tuyaux, des tubes, des canaux, des vaisseaux, caractéristiques d'une structure solide. »<sup>12</sup>

Durant tout le siècle précédent on assiste bien à un développement progressif de structures et d'infrastructures qui ressemblent à des réseaux. Mais ils n'en portent jamais le nom. C'est le cas notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire. La construction des routes, des canaux, des ouvrages de défense, d'adduction d'eau et l'assainissement des villes se réalise sans recourir au concept, du moins en France. Le développement des axes routiers est dominé par une vision locale que l'on retrouve sur les cartes et les plans, où les chemins apparaissent seulement comme un élément du paysage, sans indication de la circulation qu'ils génèrent, ni hiérarchisation. Il en va de même pour le système de défense, conçu pourtant dès 1732 en France. Le terme de réseau ne s'impose que vers 1825 pour le désigner, notamment par le fait que la conception des ouvrages militaires prend dorénavant en considération les connexions entre eux, par route ou par voie fluviale, plus tard par chemin de fer. L'évolution semble avoir été à peine plus rapide en ce qui concerne l'alimentation en eau potable et l'élimination des égouts, peut-être parce que la construction de canalisations impose la vision d'une circulation de liquides et la résolution de problèmes hydrauliques. Néanmoins, ici encore, les ingénieurs du XVIII<sup>e</sup> ignorent le terme de réseau. Jusqu'au début du siècle suivant, ils utiliseront le mot de « ligne », dont l'organisation n'est pas vue autrement que sous la forme d'un arbre. L'image dominante reste celle de ramifications toujours plus petites fournissant l'eau potable à partir d'une source principale ou, à l'inverse, de canalisations de plus en plus grandes éliminant les égouts vers un collecteur naturel.

Le paradoxe terminologique apparaît d'autant plus grand que « sans que le mot fût employé, un authentique réseau innervait déjà depuis bien longtemps le < corps > national français. La poste, dont le principe était déjà mis en œuvre par les Celtes, fut très tôt, en tout cas dès le XV<sup>e</sup> siècle, organisée comme un réseau étendu à l'ensemble du territoire national. Soigneusement réglementé, accéléré sous Louis XI par la multiplication des relais, le

---

12 Dupuy, Gabriel: "Réseau (philosophie de l'organisation)". In: *Encyclopédia Universalis*. CDrom. Version 5. Paris, 1999. Ci-après: EU 1999: réseau.

système est de plus en plus performant et de plus en plus utilisé. »<sup>13</sup> « Sous Henri IV, l'État crée un réseau national de courriers royaux auquel les particuliers peuvent, à partir de 1603, confier leurs missives; réseau encore embryonnaire, il laisse l'essentiel de la tâche aux courriers privés et aux occasionnels. À partir de 1627, Richelieu crée des < ordinaires >, liaisons postales régulières entre Paris et les capitales provinciales, puis une extension du réseau se dessine à partir de 1640. Dès lors, on pourra écrire une lettre en sachant qu'elle sera acheminée en peu de jours. Il en ira de même pour la réponse, et selon une périodicité stable. »<sup>14</sup>

« Au moment de la Révolution française, le service est tout à fait remarquable pour les conditions de l'époque. Que l'on songe à la centaine de grands courriers quittant chaque jour Paris pour rejoindre Brest, Bordeaux ou Toulouse en moins de sept jours! Que l'on songe qu'à la même époque tout habitant de la campagne se trouve à moins d'une demi-journée de marche d'un point de communication où il peut envoyer ou recevoir une lettre! En d'autres termes, à la lumière de la métaphore anatomique qui, au début du XIV<sup>e</sup> [sic!] siècle, instaure le réseau, le service de la poste mérite sans conteste le nom, qu'on ne tardera guère à lui attribuer, de réseau postal. »<sup>15</sup>

La correspondance, qui repose en partie sur la poste, s'apparente donc bien au réseau, qu'elle soit commerciale, diplomatique ou littéraire. Sa définition et son étude ne se satisfont pourtant pas non plus de la constatation préalable de l'existence d'un (bon) système postal et, grâce à lui, de possibilités étendues de communication. Elles conduisent très vite à découvrir que les échanges, par lettre ou par paquet, empruntent des voies parfois très étranges, bien éloignées des courriers directs et rapides à cheval, qui sont chers et que l'on utilise seulement faute de mieux. Elles laissent supposer ou imaginer des circuits parallèles, indépendants des entreprises publiques ou privées qui monopolisent le transport des personnes et des marchandises, reposant sur la famille, le milieu social, l'environnement, les contacts individuels extérieurs, la fonction que l'on exerce dans une institution publique ou une entreprise privée.

---

13 Ibidem.

14 Viala, Alain: "La littérature épistolaire". In: *Encyclopédia Universalis*. CDrom. Version 5. [Paris]. Ci-après: EU 1999: littérature épistolaire.

15 Dupuy, Gabriel: EU 1999: réseau. La référence au XIV<sup>e</sup> siècle étonne. Au début de son article, G. Dupuy insiste sur le fait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle le réseau désigne toujours un tissu à mailles larges et que ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> que le terme prend son sens métaphorique par son utilisation en anatomie et son extension au vocabulaire médical.

Dans ce sens, un correspondant du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement une personne avec laquelle on communique à intervalle régulier des informations privilégiées, voire intimes. Il apparaît d'abord et peut-être avant tout comme un connecteur, que l'on pourra « activer » au besoin et dans des buts très divers suivant des degrés de confiance, de connivence, d'intimité variables. Sa fonction peut se limiter à celle d'un intermédiaire postal, d'un facteur si l'on veut, avec cette différence cependant que les échanges qu'il permet avec un tiers reposent sur une confidentialité assurée et une confiance mutuelle qui doivent être régulièrement entretenues. Dans ce cas, elle s'étendra avec le temps à d'autres services allant de l'acheminement d'un livre ou d'un libelle interdit jusqu'à la recherche d'un valet ou d'une servante, en passant par la commande de marchandises ou la réception de lettres de change. La correspondance littéraire, du moins celle qui anime la République des Lettres autour de l'Académie de Berlin par l'intermédiaire de son secrétaire perpétuel, n'échappe pas à cette constatation initiale. Elle laisse aussi entrevoir une interconnexion entre de multiples réseaux, constitués préalablement autour des familles du Refuge protestant, des marchands internationaux fréquentant les grandes foires européennes, des banques, des services diplomatiques, des loges maçonniques ou encore de ce que l'on a appelé « l'internationale des pasteurs ». Dans cet environnement foisonnant, sa particularité apparaît néanmoins, aussi bien dans les liens qu'elle entretient entre les institutions académiques européennes que dans les échanges de manuscrits et d'imprimés qu'elle génère, notamment par l'intermédiaire du circuit des imprimeurs-libraires.

La lettre, ainsi que les documents annexes qui l'accompagnent souvent et auxquels elle fait référence, constitue donc bien le vecteur d'une information littéraire privilégiée circulant dans un réseau épistolaire où chaque correspondant est à la fois source, récepteur et connecteur. Sa diffusion peut même s'étendre à un groupe proche du destinataire, par une lecture en famille ou dans un cercle d'amis. La distribution de copies ou la publication d'extraits dans les journaux ou en volume ne sont pas rares non plus. Les nouvelles à la main, la presse et le livre prolongent encore la pratique et la diffusion épistolaires à des milieux ciblés ou à un large public. Cet élargissement transforme le contenu et la forme de la lettre. Il donne tout son sens au terme de correspondance. Relais ou transit, point de rencontre entre plusieurs lignes qui imposent un arrêt, un changement, tout en laissant la possibilité de poursuivre, la correspondance prendrait alors la valeur que l'on attribue aujourd'hui à la terminologie réticulaire.

#### **IV. La lettre dans tous ses états de traitement**

D'un point de vue informatique, le projet « Formey » consiste à gérer, traiter et analyser une grande quantité de données, provenant pour la plupart de documents originaux, numérisés et transcrits. Schématiquement, il est possible de définir trois domaines de documentation, de gestion et d'instrumentation, correspondant à autant d'étapes de la recherche, subdivisées elles-mêmes en plusieurs phases (inventaire, numérisation, transcription, indexation, etc.). L'analyse peut être menée en traitant successivement chaque lettre du début à la fin, ou en réalisant en parallèle une, deux ou trois phases (numérisation, transcription et inventaire par exemple), sur une partie ou l'ensemble du corpus. Si les crédits et les moyens informatiques l'avaient permis, le système aurait pu fonctionner en réseau. Dans ce cas, deux ou plusieurs opérateurs auraient pu travailler en même temps sur les mêmes bases, à partir d'ordinateurs distants.

Le but des opérations est de réunir le maximum d'informations externes et internes sur chaque lettre. Il vise à enrichir qualitativement le document original d'une « plus-value » qui peut se limiter à la numérisation, s'étendre à la transcription diplomatique et aller jusqu'à une indexation complète du texte ou à une étude minutieuse du contenu. L'essentiel est de ne pas restreindre à chaque étape l'étendue du champ d'analyse idéal défini par le modèle, concrétisé par le système informatique représenté dans le tableau 1 et qui se compose de fichiers d'images ou de textes, de bases de données et de liens.

Pour atteindre les buts idéaux du modèle, il s'agit d'abord de rassembler et d'organiser la documentation sur laquelle s'appuie notre étude. Il faut, notamment, préciser le corpus auquel elle s'alimente tout en tenant compte d'autres travaux, publiés ou en cours, sur des sujets proches ou connexes. Dans ce sens, la lettre manuscrite est considérée comme une source d'information parmi d'autres, s'insérant dans une masse documentaire en constante extension, dont on tire en particulier des informations générales sur les correspondants suisses de Formey ainsi que sur les lieux, les institutions ou les milieux qu'ils ont fréquentés.

La documentation s'organise essentiellement sous trois formes - bibliographique, biographique et géographique - correspondant chacune à un fichier indépendant de données. Les fiches sont reliées entre elles au moyen de liens numériques, de rubriques communes, de références ou de renvois. Les études imprimées et les dictionnaires, recensés dans une bibliographie générale, alimentent ainsi des notices biographiques et géographiques indépendantes. Les inventaires séparés des lieux et des institutions (à ce stade

les maisons d'édition, par exemple) et des personnes (dans ce cas surtout les auteurs) rassemblent déjà des informations utiles, dans lesquelles l'opérateur puise avantageusement pour enregistrer une source, un livre ou un article. Mais ces trois fichiers servent avant tout de base documentaire à l'inventaire et à la description du document qui sera décrit, numérisé et transcrit immédiatement après son enregistrement comme source dans la bibliographie, ou ultérieurement. Ils interviennent finalement dans la composition des instruments d'analyse, constitués dans ce cas à partir des transcriptions des lettres.

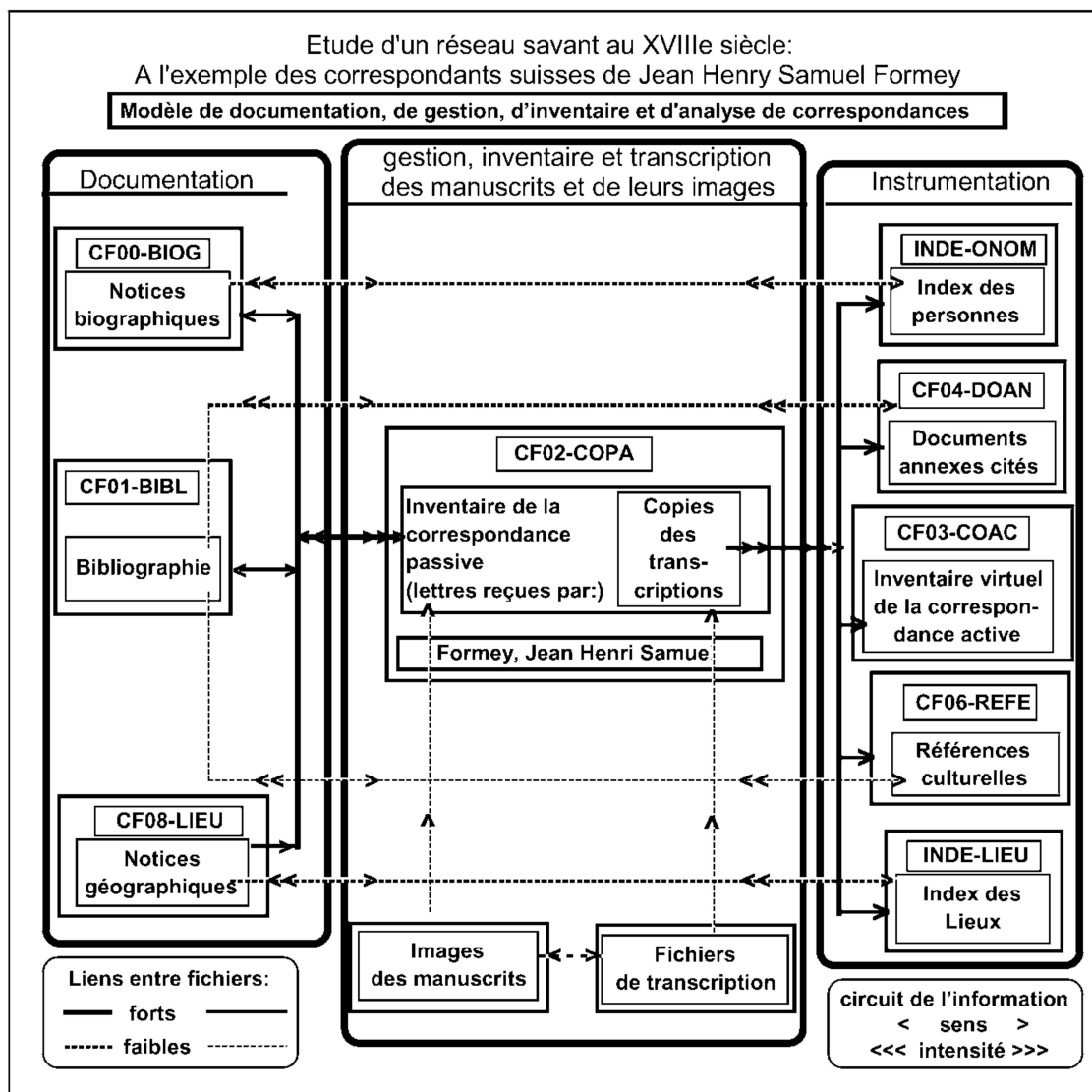


Tableau 1: Représentation schématique du système informatique composé à partir du modèle

La seconde étape vise à identifier de manière précise et détaillée chacun des documents retenus pour former un corpus spécifique mais variable

aussi bien en quantité qu'en qualité, suivant les choix qui sont opérés en cours de recherche. Le système offre la possibilité de restreindre l'analyse à la composition d'inventaires, reposant sur une description d'éléments formels, ou de la prolonger dans l'une ou l'autre direction. Dans ce second cas, la transcription, intégrale et diplomatique, représente un gage de qualité et de fiabilité pour la production finale. Elle multiplie en effet les possibilités d'éditions et d'analyses futures, forcément restreintes par le choix de simples extraits ou d'une version modernisée. En bref, elle ménage l'avenir sans élever les problèmes qu'elle pose actuellement à la recherche sur un texte écrit dans une langue ancienne ou étrangère en obstacles insurmontables.

La fiche d'inventaire et de description du document constitue l'unité d'analyse. Elle s'apparente à une lettre, représentée sous deux formes: la transcription et la copie numérique de l'original. La première est conservée dans un fichier séparé, la seconde sauvegardée en un nombre variable de « fichiers-images » indépendants correspondants aux différentes pages du manuscrit. Le fichier d'inventaire de la correspondance passive a donc une triple fonction. Il sert en premier lieu, avec l'aide de la documentation, à décrire le document afin d'identifier son auteur et son destinataire, de repérer les lieux et les dates d'envoi, de réception ou d'acheminement du courrier, etc. Il est utilisé ensuite comme connecteur entre les bases de données et les fichiers séparés de textes et d'images. Il offre enfin, par la conservation d'une copie brute de la transcription dans la fiche d'inventaire correspondante, un moyen de recherche préalable, quoique limité pour des raisons exposées plus loin, à l'instrumentation. Ces fonctionnalités et d'autres en rapport avec l'édition, l'impression des images et des textes, l'exportation des données, la gestion de l'ensemble des fichiers, des liens et des rubriques qui le composent font de lui le centre du système.

Réalisé de la sorte, l'inventaire de la correspondance passive offre déjà des possibilités de recherche et de classement étendues. Il permet des tris et des sélections multiples, aussi bien sur les éléments d'identification du document (auteur et destinataire, lieux et dates d'envoi ou de réception) que sur son type et les signes d'envoi (billet, lettre, cachet, coût postal), les formes ou formules épistolaires (adresse, titulature, signature, datation). Tous les mots ou groupes de mots qui forment le contenu du document sont même susceptibles d'être repérés par son intermédiaire, avec quelques précautions ou restrictions toutefois. L'orthographe, la syntaxe et la ponctuation n'ayant pas été modernisées, les recherches sur les composants textuels risquent de produire des résultats décevants ou inattendus, à moins de les étendre à plusieurs formes orthographiques ou syntaxiques. Elles se

révèlent également insuffisantes lorsqu'elles visent à réunir des informations dispersées entre tous les documents, mais qui se rapportent à un même personnage, à un même lieu, à une même institution, à un même objet (livre, journal, par exemple) ou à une même idée. Tous ces éléments sont rarement cités de manière identique chaque fois qu'ils apparaissent dans le texte, comme référence ou comme annexe. La difficulté est d'autant plus grande que le corpus est composé de documents provenant de nombreux auteurs, s'exprimant chacun dans un style ou une langue différents, et qu'ils s'étendent sur une période assez longue couvrant deux, voire trois générations. Elle est cependant limitée par l'usage presque systématique du français comme moyen commun de communication. L'obstacle n'en subsiste pas moins. Le contourner impose de réaliser des instruments complémentaires d'analyse, notamment pour atteindre les buts fixés initialement à la recherche. Le modèle en a prévu sept, plus ou moins classiques, en fonction des caractéristiques propres aux lettres et en prévision d'autres besoins éventuels. La réalisation de ces moyens auxiliaires d'instrumentation forme la troisième étape de l'étude. Il en sera question plus loin.

Fiche biographique de: <b>Mallet</b> Paul Henri				
Né à (=lien avec le fichier géographique): [Genève]				
Liste partielle des oeuvres déjà recensées (=lien avec fichier bibliographique):				
1	Poèmes, destinés au "Journal de Formey"		Berlin?	1751-1752?
2	<u>Paul Henri Mallet</u> , 1730 - 1807 <i>Historiker [ems Lig.?] Formey</i> [7 lettres à		Berlin, Staatsbibliothek	1751-1757
3	<u>Mallet</u> , Paul Henri/ 1730 - 1807/ <i>Historiker/ Formey</i> 26 [12 lettres à		Berlin, Staatsbibliothek	1751-1758
4	<u>Mallet</u> [24 lettres à l'ormey - notice ]		Cracovie - Bibliothèque	1751-1763
5	Discours prononcé à l'ouverture des leçons publiques de belles-lettres		Copenhague ?	1753
6	Lettre sur M. de Holberg		Berlin?	1754?08 (août)
Liste partielle des lettres déjà inventoriées (=lien avec l'inventaire de la correspondance passive):				
1	Vernes, Jacob	CH (GE) [Genève]	1748? - 1749	MalPII-JV01.doc
2	Formey, Jean Henri Samuel	CH (GE) Genève	1751.02.26	MalPII101.doc
3	Formey, Jean Henri Samuel	CH (GE) Genève	1751.04.30	MalPII102.doc
4	Formey, Jean Henri Samuel	CH (GE) Genève	1751.06.22	MalPII133.doc
5	Formey, Jean Henri Samuel	CH (GE) Genève	1751.07.26	MalPII129.doc
6	Formey, Jean Henri Samuel	CH (GE) [Genève]	1751.08. - 09?	MalPII125.doc

Tableau 2: Exemple de liens entre quatre fichiers illustrant les possibilités de modification et de consultation des fiches géographiques, bibliographiques et épistolaires à partir de la fiche biographique d'un correspondant

Auparavant, il convient de s'arrêter sur les liens qui unissent ces quatre premiers fichiers (CF00-BIOG, CF01-BIBL, CF02-COPA, CF08-LIEU). Les informations recueillies dans les notices biographiques servent à identi-

fier l'auteur et le destinataire de la lettre. Elles permettent plus précisément d'associer une titulature (Monsieur, honoré Confrère, cher Frère, etc.) et une signature, parfois ambiguë, à des données personnelles, qui s'enrichissent en même temps de l'inventaire des lettres qui s'y rapportent. Le tableau 2, tiré de la fiche biographique de Paul-Henri Mallet, illustre l'enrichissement qu'apporte à sa notice l'inventaire de ses lettres et de ses œuvres. Les facilités de sélection, de consultation et de modification qu'offrent les liens entre ces fichiers ne sont malheureusement pas visibles. Elles sont réalisées au moyen de commandes enregistrées, qui ouvrent automatiquement le fichier lié et sélectionnent toutes les fiches, bibliographiques par exemple, associées à la notice biographique consultée. De tels scripts facilitent la « navigation » entre les bases et la modification des données de leurs rubriques respectives.

D'autres liens associent encore les fichiers. Les fiches des fonds d'archives où sont déposés les documents originaux sont enrichies de la même manière que les notices biographiques par l'inventaire de la correspondance. Les sources bibliographiques sont complétées au fur et à mesure par la liste et la description des documents (épistolaires) qu'elles contiennent. Les notices géographiques servent, elles, de moyen d'identification des lieux d'envoi, de réception, éventuellement de transit du courrier. Elles sont alimentées à leur tour, comme les notices biographiques et bibliographiques d'ailleurs, au moment de l'instrumentation par les extraits des textes où les noms qui s'y rapportent apparaissent sous diverses formes orthographiques et syntaxiques. Ces liens, sur lesquels nous reviendrons, sont donc, dans un sens, un support ou une aide à l'identification des personnes, des lieux ou des œuvres. En sens inverse, ils deviennent progressivement un important moyen d'étude par l'identification des personnages, des lieux et des références culturelles mentionnées. En identifiant ces éléments, qui apparaissent régulièrement mais presque chaque fois sous une forme différente, la liaison opère un regroupement automatique des extraits retenus pour indexation. À terme, la fiche biographique, géographique ou bibliographique autorise une consultation instantanée de toutes les mentions textuelles qui s'y rapportent. Les études qu'elle offre de la sorte dans le domaine de la toponymie, des institutions ou du livre par exemple se devinent aisément. Le modèle laisse le choix de les mener dans une direction ou une autre, en les appuyant sur une base exhaustive ou partielle d'index, d'extraits et de références.

Monsieur

La grande réputation dont votre Journal jouit à si juste titre, est un motif si puissant pour souhaiter d'y avoir place, que je me flatte que vous excuseriez la témérité qu'il y a sans doute à un jeune homme tel que moi de vous envoyer quelques pièces dans ce dessein, de sans se méprendre qu'elles ne pourroient obtenir cet honneur que de votre indulgence et peut-être de l'avantage qu'elles ont de vous être présentées sous les auspices de Mr. Beschier, et en même tems que d'a lettre. Mr. Vernet m'y a aussi en quelque façon autorisé, soit par l'approbation qu'il semble leur avoir donnée, soit par la bienveillance pour moi lui a fait faire en ma faveur, en me recommandant auprès de vous dans ses dernières lettres. Cette recommandation m'est infiniment précieuse, et si j'avois le bonheur de ne pas décevoir par mes vains idées que Mr. Vernet vous a donné de moi, je m'applaudirois infiniment plus encore d'obtenir une place dans votre estime que partout ailleurs; les circonstances où j'ai me trouve me mettant dans une espèce de nécessité de chercher quelque sorte d'établissement hors de ma patrie, vous pourriez regarder ce souhait comme étant un peu intéressé, mais je puis vous assurer Monsieur que le ~~deux~~ l'admiration que moi tous jours cause vos ouvrages, et vos lumières Supérieures, en est le seul et véritable principe, j'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, et l'estime la plus parfaite

Monsieur

Vôtre très humble  
et très obéissant serviteur

L. H. Mallet.

De Genève ce 26. Fev. 1751

M on sieur

La grande r[é]putation dont vot[re] Journal jou[iss]e si  
juste titre est / un motif si puissant pour souhaiter d'y voir  
place, que j'en f[er]ais / que vous excuseriez à temerit[é] qu'il  
y a sans doute au jeune homme et / que moi et vous  
envoier[ions] quelques pi[èces] dans ce dessein. Je en suis  
merveille qu'elles ne pur[ra]ient obtenir l'honneur que de  
v[ost]re indulgence / et peut-être à l'avantage que les ont de  
vous être présent[es] sous / à sauspices de M r. Peschier, et  
en même temps que à être Mr. Vermet[te] my aussi à  
quelque façon atout[is], soit par l'approbation qu'il semble  
leur / avoir donné, soit parce que sa bienveillance pour  
moi lui a fait faire en sa faveur, me me recommandant  
aupr[ès] de vous dans ses dernières lettres / Cete  
recommandation m'est infiniment précieuse, et si j'avois de  
bonheur / et ne pas détruire par mes vers ridicules M r.  
Vermet[te] vous a donné de moi / j'en applaudirois  
<infiniment> plus encore d'obtenir ne place dans v[ost]re  
estime que par d'autres. Les circonstances où j'en  
trouve me metant / dans une espèce de nécessité de  
chercher quel que soit de l'établissement hors de ma patrie  
vous pourr[ez] regretter ce souhait comme étant un peu  
int[er]essé, mais je puis vous assurer Monsieur que  
<?lam i?> admirerai / que mont[er]o[is] jours avec v[ost]s  
ouvrages, et vos Lettres supérieures, et est <h> le  
seul et véritable principe. Si l'honneur d'être avec el  
d[iv]o[is]ment à plus respectueux, tel estime à plus parfaite

M on sieur V[ost]re t[ri]s humble  
et t[ri]s ob[é]issant Serviteur

De Genève ce 26. Fevr. 1751

P. H. M alât

Tableau 3: Copie numérique et transcription d'une lettre, visualisées à partir du fichier d'inventaire de la correspondance passive

L'information qui circule grâce aux liens et aux transferts automatiques de données à travers le système est donc orientée différemment suivant le but que l'on fixe à l'analyse et l'étape dans laquelle on se trouve. Par conséquent, son volume et son intensité varient en fonction de l'importance ou du nombre de liaisons. De ce point de vue, le fichier d'inventaire de la corres-

pondance passive représente le centre et le cœur du système. Sans être forcément le plus volumineux, c'est par lui que transitent le plus d'informations. Il est à la base de l'enrichissement de l'ensemble par l'accès constant aux sources qu'il gère et qu'il offre pour chaque unité documentaire. Dans le cas présent, il s'agit d'images fixes, associées à une transcription. Rien n'empêche cependant de remplacer les premières par des séquences de sons ou de films et les secondes par une description. De même, il est parfaitement concevable d'étendre le système aux imprimés de toutes sortes et d'en donner une version numérique, au moyen d'un programme complémentaire de lecture de caractères. Cette possibilité a également été testée et réalisée à satisfaction pour quelques articles de journaux, de revues récents et anciens qui forment une partie de la bibliographie. Les copies des pages ou des séquences composant l'unité documentaire définie, la lettre par exemple ou la page imprimée, sont associées à sa fiche d'inventaire et de description. Il en va de même avec le texte transcrit dans un programme de traitement idoine et dans un format quelconque. Grâce à des scripts distincts, images et transcription apparaissent simultanément à l'écran pour contrôler, compléter ou modifier le texte. Les deux illustrations associées dans le tableau 3 suggèrent cette possibilité.

Cette illustration et sa transcription donnent l'occasion de revenir sur quelques-uns des problèmes de recherche abordés plus haut. Elles montrent la distance qui existe entre la mention d'une personne comme « Mr. Peschier » ou « Mr. Vernet » et l'identification précise du personnage, simple en l'occurrence puisqu'il s'agit de deux autres correspondants genevois de Formey.<sup>16</sup> Elles mentionnent en plus des références de différents types. Les premières se rapportent à des documents qui accompagnent ce message. Il s'agit de la lettre de M. Peschier et des « pièces », probablement de poésies, que le jeune Paul Henri adresse à son correspondant. Les secondes références sont culturelles. Elles renvoient à des éléments essentiellement littéraires, par exemple le « Journal » de Formey ou les « lettres » antérieures de Vernet. Leurs mentions situent ce message dans une production antérieure au document qui les citent, voire postérieure si l'on admet que les poésies en question seront peut-être publiées par la suite. Elargi aux domaines de la culture épistolaire ou de la société qui communi-

---

16 Probablement: Vernet [de Provence et Genève], Jacob ou Jean Jacques (°Genève 1698.08.29 - †Genève 1789.03.26) et Peschier (Peischier) [de Genève], Jean (°Genève 1715 - † 1793). En l'absence de certitude et en attendant une identification, les personnages sont classés, comme on le verra plus loin, d'après les titres (Monsieur, Monseigneur, le Comte, etc.) par lesquels ils sont désignés.

que par lettre, ce deuxième type de références se retrouve ailleurs. Les recommandations contenues dans les lettres de Vernet et Peschier en faveur de Mallet en font partie ainsi que la demande, directe, de l'auteur, relative à sa recherche d'emploi. Elles suggèrent bien le rôle d'intermédiaire, de connecteur, entre personnes, lieux et milieux, que joue chaque correspondant. Il manque néanmoins à cette lettre, la première d'une série de quarante-trois, une référence d'un troisième type, qui n'apparaîtra que dans le deuxième message de Mallet. Il s'agit de la mention d'une réponse de Formey. À défaut des manuscrits originaux ou en attendant leur découverte, ces dernières références donnent une mesure de la réciprocité des échanges entre deux correspondants ainsi que du volume et de l'intensité de leur correspondance.

La création d'instruments d'analyse, composés sous forme de fichiers d'index (INDE-ONOM, INDE-LIEU) ou de références se révèle indispensable pour résoudre les problèmes de recherche que pose, notamment, l'indétermination des personnes individuelles ou collectives (par exemple, « les savants », souvent orthographiés « scavants » ou « savans »), des lieux ou des institutions (par exemple « l'académie » et son organisation en « commission », « assemblée », « classe »). Elle vise aussi à différencier les références contenues dans la lettre. Un fichier est réservé à l'enregistrement des traces de la correspondance « active » (CF03-COAC), autrement dit les lettres envoyées par Formey, dont la mention figure dans celles qu'il a reçues. Un autre conserve les références aux documents annexes ou d'accompagnement (CF04-DOAN) adressés au secrétaire perpétuel par ses correspondants en même temps que leurs messages. Un troisième enregistre les mentions relatives à la culture, essentiellement littéraire (CF06-REFE), qu'ils contiennent.

Le système d'analyse comprend deux autres instruments qui ne figurent pas dans le tableau 4 parce qu'ils ont été très peu utilisés jusqu'ici pour la correspondance. Ils ne sont pas superflus pour autant. L'un (CF05-CHRO) a été conçu pour répondre à une approche plutôt événementielle du document. Historiquement, les faits qui y sont cités, commentés ou décrits sont le plus souvent rapportés a posteriori. La distance temporelle entre le moment où ils se produisent et leur mention dans une lettre varie, parfois beaucoup. Elle contribue à modifier la perception de l'auteur et donne un poids différent à ses appréciations. L'intérêt d'une telle approche était déjà apparu au moment de l'établissement de la chronologie du *Journal de ma*

vie de Théophile Rémy Frêne<sup>17</sup>. L'instrument chronologique a été conçu en fonction de cette expérience. Il offre donc la possibilité de sélectionner des passages et de les marquer, approximativement ou précisément, dans le temps où ils se sont produits, donc de rétablir la succession des faits. Pour les nombreux correspondants de Formey, il présente l'avantage de regrouper les mentions, de confronter les opinions qui s'expriment sur un événement commun et, finalement, d'apprécier les silences. Mais son utilité est surtout apparue au moment de l'adaptation du système d'analyse au « Livre de comptes et Journal (1640-1659) » de Jean-Pierre Cuenat, abbé de Bellelay<sup>18</sup>. Ce manuscrit présente des particularités comparables à celui de Frêne et propres à ce type de document. Les contraintes de l'écriture obligent l'auteur à construire un système de renvois, de notes, qui étendent les mentions d'un même événement sur plusieurs années de rédaction. L'instrument chronologique permet de les regrouper et de mesurer l'évolution de la perception des faits, des choses ou des êtres qui s'y rapportent.

Le dernier fichier d'instrumentation imaginé (CF07-ANAL) était sensé répondre à une approche subjective, hétérogène, hasardeuse presque, et néanmoins analytique, du document. On le sait bien, la lecture, la transcription, l'étude des sources font naître des idées passagères, nécessitent de rapides contrôles dans les dictionnaires ou ailleurs, suscitent des commentaires ou des questions. L'expérience montre aussi que ces apports qualitatifs sont souvent perdus. On les néglige sur le moment parce que l'esprit est concentré sur autre chose, par manque de rigueur ou d'habitude. Notés et accumulés, ces riens se révèlent pourtant fort utiles à la longue. Ils évitent les erreurs, dispensent de nouveaux contrôles, facilitent la rédaction. Ils sont aussi susceptibles de former progressivement un véritable système d'analyse individuelle, plus ou moins perfectionné. Cette prévision du modèle s'est avérée fondée au moment de l'instrumentation de la correspondance passive de Formey et plus encore de l'adaptation du livre de comptes de Jean-Pierre Cuenat. Dans le premier cas, le fichier a servi à intégrer au système les résumés de lettres composés par un des collabora-

---

17 Gigandet, Cyrille: « Chronologie » In : Frêne, T. R. : *Journal de ma vie*, Vol V., Documentation, pp. 671-721. Voir en particulier les pages 674-675, consacrées à l'analyse des notes et remarques de Frêne relatives à sa manière de « marquer le temps ».

18 AAEB, Porrentruy, manuscrit cité. Cette adaptation, qui comprend la numérisation de tout le document et qui se base sur les transcriptions réalisées par des étudiants, a été réalisée à l'occasion d'un exposé présenté le 19 juin 2000 à l'Université de Neuchâtel, dans le cadre du cours de paléographie de M. Jean-Daniel Morerod, professeur d'histoire médiévale, qui a utilisé ce texte comme moyen d'exercice pratique et en prévision d'une éventuelle édition critique ou d'une étude.



été liée à Genève. Elle établit une liaison provisoire, qui peut être changée à tout moment, entre la fiche géographique correspondant à la Ville et République de Genève, alliée de la Confédération Helvétique, et une notion abstraite, relative et changeante. Les crochets carrés qui entourent cette dernière signifient donc que cette identification est une interprétation, fautive peut-être. Il en va de même avec le « Journal » de Formey, mis en relation en attendant des précisions qui viendront peut-être plus tard dans la correspondance ou d'autres recherches, comme étant la [Bibliothèque Germanique]. Les personnes sont identifiées de deux manières, d'abord par une interprétation du titre que l'auteur leur attribue ([Monsieur]) et seulement ensuite par leur prénom si le doute n'est pas ou guère permis. C'est le cas pour « Mr. Peschier » qui correspond très certainement à Jean. Il figure donc sous ce prénom comme auteur de la lettre d'introduction ou d'accompagnement signalée en annexe par Mallet. L'astérisque qui suit le nom de Vernet signifie simplement que la même personne est citée au moins deux fois dans le même paragraphe.

Ces exemples montrent l'état actuel de l'instrumentation sur ce document. Les éléments qui en ont été extraits sous forme d'index ou de références sont considérés comme suffisants, du moins pour le moment. Leur identification apparaît également satisfaisante jusqu'ici. Mais il est bien sûr possible d'y revenir, de compléter l'instrumentation sur l'un ou l'autre aspect du document, et d'affiner encore l'identification des éléments qui le composent. Dans cette perspective, l'utilisation des deux autres instruments, analytique et chronologique, est envisageable aussi bien que la construction d'un autre plus adapté au type de document ou au but poursuivi. Ainsi, chaque lettre, chaque document, peut générer une infinité de fiches séparées, regroupées par type dans un fichier indépendant, tout en étant reliées à la même source documentaire d'où elles ont été extraites.

Le modèle et les programmes d'application offrent évidemment beaucoup d'autres possibilités de recherche, d'édition ou d'analyse. Des inventaires, des bibliographies, des éditions peuvent être réalisées de la sorte. La gestion, la composition et l'impression des index s'en trouvent grandement facilitées. Elles sont réalisables sur un ensemble qui peut se restreindre à un seul document, s'étendre sur une partie seulement ou à l'ensemble du corpus traité. Voici, à titre d'exemple, une partie de l'index onomastique des lettres de Mallet à Formey; elle a été choisie de telle sorte qu'on y retrouve la mention de Peschier du tableau précédent, avec l'extrait (N° [344] de l'index) correspondant de la transcription, le nom du fichier d'où elle provient, un numéro de page aléatoire (fixé d'après l'ordre chronologique des

documents), celui du paragraphe (fixe), la date et le numéro de la fiche d'index.

[341]	<i>On vient de mettre au Théâtre une Comédie intitulée Mariane. C'est la dernière production de Madame de Passor dont nous avions eu d'autres</i>	Madame de	MallPH19.doc	34	3-2	1757.11.08	170
	<b>Pelloutier</b>						
	[Monsieur]						
[342]	<i>Je ne vous le suis pas moins de la dissertation de Mr Celsius qui m'a paru excellente aussi bien que les remarques de Mr. Pelloutier que je vous prie</i>	Mr.	MallPII06.doc	16	1-2	1754.04.27	50
[343]	<i>Ne savez vous point où Mr. Pelloutier en est de son bel ouvrage, &amp; si nous ne verrons point bientôt quelque suite?</i>	Mr.	MallPH14.doc	27	3-4	1756.01.24	124
	<b>Peschier</b>						
	[Monsieur]						
[344]	<i>les auspices de Mr. Peschier, et en même tems que sa lettre.</i>	Mr.	MallPII01.doc	1	1-1	1751.02.26	1

Tableau 5: Page d'index onomastique en format d'impression

A ce point, le modèle produit déjà passablement d'informations qui peuvent être regroupées, consultées et imprimées facilement, au moyen de scripts, en vue d'une analyse et d'une synthèse. Il a pourtant été affiné encore, de manière à réaliser des regroupements automatiques d'informations communes dans les fichiers initiaux de documentation. Par exemple, toutes les mentions relatives à la personne de Mr. Peschier, à ses œuvres ou à d'autres références (lettres de Formey ou d'autres correspondants), relevées dans ses lettres aussi bien que dans celles d'autres épistoliers permettent de cerner le personnage sous un angle inédit et de compléter sa bibliographie. Pour ce faire, de nouveaux liens ont été créés à partir des fichiers d'instrumentation. Ces liaisons supplémentaires ne viennent pas seulement alimenter les premières fiches biographiques, géographiques et bibliographiques, par exemple en mettant en relation une œuvre de Montesquieu avec toutes les citations des lettres qui s'y rapportent. Elles permettent aussi de créer automatiquement de nouvelles fiches pour les personnes, les lieux et les œuvres qui n'ont pas été préalablement recensés. Le fichier biographique devient ainsi, progressivement, un véritable instrument d'étude des relations humaines, familiales, professionnelles ou sociales. De même la bibliographie permet peu à peu de mesurer les progrès d'une création littéraire, la difficulté du passage du manuscrit à l'imprimé, de suivre le lancement d'une œuvre et les échos qu'elle rencontre dans la République des Lettres ou dans le grand public. Il en va de même pour les lieux, dont le relevé systématique conduit non seulement à une analyse toponymique ou à une cartographie de l'Europe des Lumières, mais aussi à la mesure de la circulation du courrier, plus généralement de l'information, entre eux, soit par l'intermédiaire des services postaux soit par d'autres canaux.

On trouvera en conclusion à cette présentation une première approche de ces différents aspects, basée sur une analyse des lettres des « Genevois de Copenhague ». Il convient auparavant de situer rapidement cette courte étude par rapport à l'état statistique actuel de la recherche. Aujourd'hui, près de 180 correspondants de Formey ont été identifiés comme « Suisses », soit parce qu'ils sont ressortissants des cantons ou des alliés de la Confédération Helvétique, soit parce qu'ils écrivent de son territoire. Sur les 2000 lettres qui leur sont attribuées, 742 ont été inventoriées et précisément décrites à ce jour. Genevois (32 correspondants pour 260 lettres), Bâlois (26/260) et Bernois (27/154) ont été traités en priorité. La transcription des documents est entièrement réalisée pour les deux premiers groupes. Elle est en cours pour le troisième, ainsi que pour les Neuchâtelois (18/6 inventoriées sur 88 lettres repérées) et les ressortissants de la principauté épiscopale de Bâle (6/4 inventoriées sur 56 lettres repérées). L'instrumentation n'est entièrement réalisée que pour une partie des Bâlois et les quatre Genevois de Copenhague. Elle a permis de relever les mentions de 313 lettres de Formey, de 223 documents d'accompagnement et de 632 références culturelles, particulièrement dans le domaine littéraire (livres, imprimés, manuscrits). La composition des index a donné lieu à la création de 1500 fiches onomastiques et à 502 fiches géographiques. L'analyse a porté davantage sur les personnes et les relations qu'elles entretiennent que sur les lieux et les institutions. Elle a contribué à créer plus de 900 fiches biographiques supplémentaires, qui rassemblent toutes les informations sur les personnes de l'entourage familial ou intellectuel des correspondants. En ce qui concerne les Genevois de Copenhague, les résultats de l'instrumentation ont conduit à mettre en évidence les voies postales et les types d'échanges qui les relient à Berlin, leur insertion sociale au Danemark et leur production littéraire collective. Ils entraînent aussi à s'interroger, plus globalement, sur la dépendance ou l'interdépendance de la République des Lettres.

## **V. Conclusions sous forme d'excursion à Copenhague**

Dans l'ensemble des nombreux correspondants de Jean Henri Samuel Formey, les quatre « Genevois de Copenhague » représentent un groupe infime et leurs 63 lettres un échantillon dérisoire. Ils ne sont guère représentatifs non plus de ceux qui écrivent du territoire helvétique à ce « pasteur français », « professeur en philosophie » puis « secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin », ou qui, comme eux, portent la qualité de Confédérés de l'étranger. Leur singularité apparaît même par rapport aux liens

d'origine et de famille, aux affinités personnelles et scientifiques, aux activités commerciales et littéraires qui les rattachent à Genève et aux autres résidants de cette ville qui correspondent avec Berlin. Elle ne se manifeste d'ailleurs pas tant dans l'exil, qu'ils partagent avec beaucoup d'autres compatriotes, que dans leur point de chute assez rare et inattendu pour des Suisses au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. A la proximité géographique s'ajoutent encore la composition et l'attrait de ce petit groupe, littérairement très actif, qui bénéficie d'appuis en haut lieu, mais relativement isolé et avide d'échanges.

### *1. CHRONOLOGIE ET GEOGRAPHIE DES CORRESPONDANCES*

La chronologie et la géographie de la correspondance attestent une corrélation assez étroite entre la réunion de ces quatre Genevois à Copenhague et la motivation de leurs échanges épistolaires respectifs avec Formey. Exilés sur les bords du Sund, les premiers trouvent dans le second l'intermédiaire idéal pour entretenir les contacts avec Berlin et pour faire connaître par son intermédiaire leurs travaux et leurs publications à l'Académie, à la Cour de Potsdam, et dans toute la République des Lettres. Aussi les envois proviennent-ils, dans leur immense majorité (51), de la capitale ou du territoire danois. Ils sont adressés, exceptionnellement, à l'occasion d'un voyage en Suède ou d'un bref séjour à Genève. Paul Henri Mallet (1730 - 1807) est le seul à en avoir fait parvenir onze à Formey depuis février 1751 jusqu'à son arrivée à Copenhague, où il s'installe dans les premiers mois de 1752. Appelé pour occuper la chaire de Belles-Lettres délaissée par La Beaumelle, il y retrouve son ami André Roger (1721 – 1759), secrétaire particulier du comte de Bernstorff, premier ministre du royaume<sup>20</sup>.

Dès lors, les échanges épistolaires avec Formey s'intensifient et s'élargissent. Aux lettres de Mallet s'ajoutent bientôt celles de Roger, de Claude Philibert (1709 – 1784) et d'Elie-Salomon Reverdil (1732 – 1808). Philibert rejoint Copenhague en 1755 pour y fonder une succursale de la librairie qu'il a rachetée à Genève en 1748 à M. Barillot avec son frère Antoine. Quant à Reverdil, il est engagé deux ans plus tard que le libraire, d'abord uniquement pour s'occuper du *Mercure Danois*, puis pour enseigner la géométrie à l'Académie des Beaux-Arts. Ce journal, imprimé par

---

19 Voir à ce propos Friis, Finn: *Les Suisses au Danemark à travers les âges*. Lausanne, 1975.

20 Contrairement à ce que prétend Friis (p. 7), André Roger n'a pas été appelé au Danemark par Johann Hartwig Ernst Bernstorff à la suite du séjour de son neveu Andreas Peter à Genève en 1754-1755, mais bien plus tôt, probablement avant même l'arrivée de Mallet à Copenhague.

Ludolphe-Henri Lillie « avec privilège exclusif du Roi », sort dès mars 1753 « De l'Imprimerie Berlingienne » où il paraît chaque mois jusqu'en septembre 1775. Il a probablement été fondé par Roger et Mallet à l'initiative des ministres Bernstorff et Moltke qui en surveillent le contenu et la composition. Philibert en assurera la diffusion et l'édition, certainement dès l'année suivant son arrivée. Il publiera par ailleurs, seul ou avec son frère à Genève, d'autres œuvres collectives ou personnelles de ses compatriotes et de Formey.

Pour s'en tenir aux périodiques français révélés par la correspondance et imprimés au Danemark, signalons encore le *Traducteur* et les *Mémoires sur la Littérature du nord*. Les deux journaux ont été lancés par les Genevois de Copenhague, peut-être pour se libérer de la tutelle du *Mercur*. En 1755, Mallet informe son correspondant de la parution du *Traducteur*, entrepris *depuis un an* par André Roger. Il lui décrit ce journal comme *un recueil des meilleures pièces ou feuilles periodiques qui paroissent actuellement en Angleterre*<sup>21</sup>. Au début de 1760, c'est Philibert qui annonce le lancement des *Mémoires*, qui paraît tous les deux mois, vraisemblablement depuis septembre, et qu'il présente comme une extension du *Mercur*<sup>22</sup>. Mais, cette année-là, le départ définitif de Mallet, qui suit de peu la mort accidentelle de Roger, marque une rupture. Les échanges se poursuivront bien pendant une année par l'intermédiaire de Reverdil, son remplaçant et successeur comme précepteur des princes royaux, et même épisodiquement jusqu'en 1764 avec Philibert. Ils cessent alors presque définitivement, soit deux ans avant la mort de Frédéric V et un changement de règne et de gouvernement qui détériorent considérablement la situation au Danemark.

Peu avant d'être éloigné de la Cour par Struensee, le nouvel homme fort du Royaume, Reverdil ne fait que confirmer dans une ultime lettre de 1767 la rupture des contacts, y compris avec Mallet, dont Formey est sans nouvelles directes depuis quatre ans déjà! Son retour auprès de Christian VII n'y changera rien. Il est vrai qu'il ne fait alors qu'un bref séjour au Danemark où il partagera la disgrâce de Struensee qui l'y a rappelé en 1771. Des quatre Genevois, seul Claude Philibert s'installe définitivement à Copenhague. Après le décès de sa première femme, née Bordier, il y épouse en 1775 Charlotte Elisabeth Jean, issue d'une famille du Refuge. Il s'intègre ainsi davantage à la communauté réformée de l'église française, dont il sera

---

21 Mallet à Formey; DK () Copenhague, 1755.01.04? (MallPH08.doc).

22 « Memoires de Litterature/ du nord 6 pie[ce]s l'année, dont nous avons deja/ 8 & bientôt 9. que nous séparons du Mercur/ Danois ». Philibert, Claude à Formey; DK () Copenhague, 1760.12.27 (PhilCl10.doc).

un des Anciens de 1774 à sa mort<sup>23</sup>. Tout comme Mallet, qui voyage beaucoup avant de revenir à Genève, et Reverdil, retourné définitivement au pays, il ne rétablira pas pour autant les contacts avec Berlin.

A Copenhague, où existe pourtant une colonie de Réformés français, souvent bien installés et parfois de longue date, les quatre Genevois forment donc pendant dix ans un “nœud” dans l’immense réseau des correspondants développé par Formey à travers toute l’Europe. Une analyse, même succincte, des lettres en provenance de ce point périphérique, montre que ce sont les échanges de services, d’informations, de documents et d’ouvrages qui motivent les contacts, même si les lettres ne sont pas dépourvues de nouvelles personnelles, voire intimes, de portraits individuels, de descriptions sociales. Ces développements sont surtout le fait de Mallet, accessoirement de Reverdil, beaucoup plus enclins à l’épanchement ou aux confidences que leurs deux compatriotes. Roger n’écrit à quatre reprises que pour remercier Formey de manière un peu emphatique, notamment de l’accueil qu’il a réservé au *Traducteur* et, surtout, à ses *Lettres sur le Danemark*<sup>24</sup>, dont des extraits ont paru dans la *Bibliothèque Impartiale*. Le très grand intérêt des messages de Philibert est pourtant limité aussi à un seul domaine : la publication et le commerce de livres ou des périodiques en langue française édités au Danemark ou en Prusse et qui circulent tant bien que mal à travers la Baltique, via Hambourg ou Lübeck, entre Copenhague et Berlin. L’ensemble de ce petit corpus, quoique limité dans l’espace, le temps et dont l’analyse détaillée est encore en cours, permet d’esquisser quelques résultats provisoires, conformément au modèle d’analyse et aux buts initiaux fixés à la recherche. Ces premières observations engagent aussi à suggérer d’autres approches, plus ou moins documentées suivant les sujets, et à formuler quelques hypothèses.

## 2. ESQUISSE D’UNE MAILLE DE LA TOILE

L’étude du réseau humain formé par les correspondants suisses de Formey a été initialement fixée comme l’objectif prioritaire de nos travaux. Elle a été menée jusqu’ici en réunissant toutes les données biographiques disponibles dans la littérature ainsi que celles échangées avec le Forschungszentrum für Europäische Aufklärung de Postdam. Elle est finalement complétée par l’inventaire et l’analyse des lettres, qui apportent beaucoup de

---

23 Clément, D[aniel] L[ouis]: *Notice sur l’Eglise réformée française de Copenhague* par D. L. C., relieur de l’Université, marguillier de l’église. Avec une carte du cimetière. H. Hagerup, libraire-éditeur - Paris & Strasbourg, Veuve Berger-Levrault & Fils. Imprimerie de Louis Klein, 1870, 138 p. Index. Carte.

24 *Lettres sur le Danemark*. A Genève - Chez les Frères Philibert, MDCCLVII (1757).

précisions ou d'informations inédites sur la vie et l'œuvre des correspondants, voire de Formey. Quoique restreinte ici à quelques personnes, elle conduit à mettre immédiatement en évidence l'étroitesse des liens qui unissent les membres du groupe genevois de Copenhague, et l'importance financière et morale de ceux qui les rattachent à l'autorité royale par ministres interposés. Outre qu'ils forment une communauté de provenance, d'origine même, les quatre Genevois partagent une langue et une religion qui les isolent relativement de la société danoise luthérienne et les rapprochent de la petite communauté réformée francophone. Ainsi Mallet constate-t-il après quelque temps que *la sociabilité ne fait pas la principale qualité des Danois, & le françois étant beaucoup moins commun ici que chez vous, je suis privé du commerce de bien des gens par cette difficulté, de m'entretenir avec eux*<sup>25</sup>.

D'autres éléments contribuent à resserrer les liens entre les Genevois. Le premier est l'Académie de Genève, où Mallet a poursuivi ses études et Reverdil, pourtant ressortissant du Pays de Vaud et sujet bernois, achevé sa théologie. De plus, à Copenhague, le premier accueille chez lui le second, par ailleurs cousin germain d'André Roger que Mallet qualifie d'« ami intime ». La cohabitation se prolongera jusqu'à son départ. Enfin, il semble qu'une maison ait servi, du moins au début de leur installation à Copenhague, de point de ralliement, presque de refuge. Il s'agit de la famille du colonel Mazar, dont l'épouse est la fille du pasteur Roques de Bâle, chez qui Mallet et Roger se retrouvent tous les soirs à leurs débuts, de préférence aux autres maisons bourgeoises et nobles où ils sont reçus et, parfois, où ils ont leurs couverts mis. Parmi ces dernières figurent notamment celles de MM. de Bernstorff et von Moltke. Tout en dînant régulièrement chez le premier ministre, dont il cultive la protection tout en appréciant également l'esprit, Mallet explique ce choix à Formey en prétendant que *Là ou l'on goûteroit les charmes de l'égalité, on est souvent rebuté de l'insipidité des propos, & là où la conversation plairoit, il faut porter la gêne [dont] le commerce des grands n'est jamais exempt que du plus ou moins*<sup>26</sup>.

En comparaison, les relations tissées avec Formey, quoique empreintes de beaucoup de respect, d'admiration et, notamment pour Roger, de reconnaissance ou, pour Mallet, de profession de dévouement et d'amitié éternels, sont beaucoup plus lâches, presque circonstanciées. Force est de constater que ce dernier cesse de correspondre une fois que, fortune faite, il

---

25 Mallet, Paul Henri à Formey, Jean Henri Samuel ; DK () Copenhague, 1754.02.-03. (MallPH07.doc).

26 Mallet à Formey; DK () Copenhague, 1758.01.21 (MallPH40.doc).

a quitté le Danemark avec des rentes, une pension et une *Histoire*<sup>27</sup> en cours de publication qui lui assureront sinon l'aisance, du moins la notoriété, et qui contribueront à son attachement pour ce pays. La dissolution du groupe, les voyages et l'excuse de sa mauvaise vue n'expliquent pas tout dans son cas.

Contrairement à ses compatriotes, Mallet a d'autres obligations envers Formey que celles en rapport avec Copenhague. Étonnamment, leurs relations commencent et se terminent sous le signe du comte de Calenberg, seigneur de Lusace chez qui le premier est engagé en 1751 par l'intermédiaire du second comme précepteur d'un enfant qu'il décrit comme *un vrai lutin, un Diablotin incarné, beau comme l'amour, plus malin encore, et aussi incapable de laisser quelque repos à ceux avec qui il a affaire*<sup>28</sup>. Il quitte cette maison au début de l'année suivante, abattu, malade et en expliquant à son ami Jacob Vernes qu'il ne peut plus, *suivant les plus simples règles de la prudence, demeurer dans une maison où l'on se faisoit un jeu des promesses les plus importantes, et où l'on me manquoit sur des articles essentiels*<sup>29</sup>. Expérience fâcheuse donc, qui ne l'empêchera pourtant pas d'accepter, douze ans plus tard et de retour au pays, de servir de chaperon à ce même diablotin, désireux de prolonger ses études à Genève. Mais sa réponse, bien que favorable et montrant de bonnes dispositions à l'égard des Calenberg, est apparemment aussi sa dernière lettre à Formey...

### 3. LETTRES ET PAQUETS: POUR UNE TYPOLOGIE DES ECHANGES?

Si ces quelques exemples illustrent bien la richesse informative du corpus, qui apporte beaucoup de précisions sur les circonstances de la vie et les activités des correspondants, le dernier permet aussi d'en mesurer les limites. Les silences, temporaires ou définitifs, sont parfois aussi significatifs que les échanges. En tous les cas, ils posent des questions et obligent à recourir à d'autres sources pour y répondre. C'est ici aussi que le défaut des réponses de Formey se fait sentir, et d'autant plus dans le cas des Genevois de Copenhague que leurs lettres offrent la possibilité de mesurer assez exactement l'ampleur de sa correspondance dite "active". Les références explicites ou implicites fournies par ses correspondants laissent supposer

---

27 *Histoire de Danemarck*. Copenhague - [chez Claude Philibert], 1768 (1<sup>er</sup> volume de la 1<sup>ère</sup> édition) ss.

28 Mallet à Formey; D (Saxe) Lusace, 1751.09. – 10 (MallPH32.doc).

29 Mallet, Paul Henri à Vernes, Jacob ; H () La Haye, 1752.01?, dans Dufour-Vernes, L.: "Lettres de Paul-Henri Mallet à Jacob Vernes (1750-1761)". In: *Bulletin de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève*, I. Genève, 1892, pp. 428-458 [p.443].

que le secrétaire perpétuel écrit au moins aussi souvent qu'eux, si ce n'est davantage. Il n'est pas rare, en effet, que Mallet ou Philibert répondent à deux lettres à la fois. Ils s'excusent presque toujours de leur retard en prétextant des problèmes oculaires pour le premier et des difficultés de transport pour le second. Leurs messages accompagnent souvent des paquets de livres, de journaux et de catalogues qui circulent par chariot, soit plus lentement que la poste des lettres. On constate enfin qu'il leur arrive de confier leurs envois à des voyageurs, ce qui peut occasionner des retards supplémentaires, alors que les paquets sont presque toujours envoyés en recommandé et par l'intermédiaire de libraires de Hambourg, de Berlin, exceptionnellement de Lübeck. Ces détails sur ce que nous avons nommé les "documents annexes" ou d'accompagnement à la correspondance, dont nous avons également relevé systématiquement les mentions, ne sont pas sans importance. Ils permettent notamment d'esquisser une typologie des lettres qui, si elle se vérifie sur un ensemble plus vaste, démontrerait que, dans le réseau des correspondants de Formey, les libraires jouent un rôle d'intermédiaire important.

En observant attentivement l'apparence et la forme extérieure des lettres, on constate progressivement qu'il y en a de trois, peut-être même de quatre types différents. Les premières sont dépourvues de toute indication de destinataire ou de transit. Les secondes portent une adresse, mais, contrairement aux troisièmes, ne semblent pas avoir été cachetées. On trouve enfin sur les quatrièmes, outre les deux marques précédentes, des indications supplémentaires de transit comme « franco Hambourg » et des signes postaux qui doivent correspondre au prix du port, payé par le destinataire. Ces différences laissent penser que seuls les messages du dernier type ont le statut actuel d'une lettre, dans la mesure où elles sont directes et qu'elles ont été confiées par leur expéditeur à un organisme postal qui assure leur acheminement contre remboursement. C'est certainement aussi le cas des premiers, mais avec deux grandes différences, car il s'agit probablement de lettres ayant accompagné des paquets et ayant transité par un ou plusieurs intermédiaires, libraire ou autre. En ce qui concerne les troisièmes, l'explication la plus plausible est qu'ils ont été confiés à un voyageur sûr. Ainsi Mallet par exemple, qui utilise les services de *Mr. Drayer, Gentilhomme de L'ambassade de l'Empereur à Copenhague est celui qui s'est bien voulu charger de vous remettre cette lettre*<sup>30</sup>.

Les messages du deuxième type sont les plus difficiles à expliquer. L'absence de signes postaux de transit et de coût semble indiquer qu'ils ont

---

30 Mallet à Formey; DK () Copenhague, 1753.03.22 (MallPH04.doc).

été acheminés aussi au moyen d'un paquet. Celle du cachet laisse en plus supposer que le destinataire du colis est une personne sûre, de confiance, pour qui la présence de l'adresse sur une lettre qui ne lui est pas destinée va simplement simplifier le tri du contenu. Dans le cas de Formey, cette hypothèse est difficile à vérifier, notamment en raison du manque d'indications précises sur les envois recommandés adressés aux libraires de Hambourg, de Berlin ou de Lübeck. Mais, à la lecture des lettres de Philibert, on observe immédiatement que ces intermédiaires sont indispensables à leurs échanges.

#### 4. LA REPUBLIQUE DES LETTRES : RESEAU DEPENDANT?

En ce qui concerne les Genevois de Copenhague, l'élément le plus frappant est qu'ils ne semblent pas avoir d'adresse personnelle ou individuelle. Ainsi Mallet précise-t-il à Formey que *Mon adresse est à Mr. Roger secretaire de S.E. M. de Bernstorff pour moi, sous l'enveloppe adressée à S. Excellence*<sup>31</sup>. Et, lorsqu'il s'absente pour un voyage à l'étranger, il ne manque pas de préciser à son correspondant que *Les lettres qu'on m'adresse ici me parviendront d'abord où que je sois, Mr. Roger ayant soin de me les faire parvenir*<sup>32</sup>. Ce n'est donc pas seulement le nom du ministre des affaires étrangères que l'on utilise pour correspondre gratuitement, mais aussi le réseau du service diplomatique danois à l'étranger ! L'absence du secrétaire rend cependant ce moyen aléatoire. Avec sa mort, il semble être devenu beaucoup plus difficile, voire impossible à employer pour ses compatriotes. Aussi Mallet et Reverdil ont apparemment recouru à un autre intermédiaire de confiance : Philibert, qui ne manque pas de préciser à son correspondant que les lettres qui ne lui étaient pas destinées ont bien été remises à leurs destinataires. Une partie de celles adressées par Bonnet à Formey a aussi transitée par Copenhague, où paraît l'*Essai analytique sur les facultés de l'âme* en 1760<sup>33</sup>. De même, c'est par l'intermédiaire d'Antoine Philibert à Genève que le Révérend Père Frisi, de Pise,

---

31 Mallet à Formey; DK () Copenhague, 1753.11.20 (MallPH05.doc). C'est moi qui souligne.

32 Mallet à Formey; DK () Copenhague, 1755.06.07 (MallPH12.doc).

33 « J'ai bien reçu les 2 Lettres dont vous m'avez honoré/ les 30e aoust & 7e. 7bre & v[otr]e billet du 20e. J'ai/ pris avec plaisir la reception du paq[ue]t. a present je/ vous en envoie un autre, dans un petit ballot/ à m [Isaie?] Villers de v[otr]e ville, qu'il doit vous/ remettre franco, avec 1 ex[emplaire] de l'Essai Analytique de/ m Bonnet [4° pap[ier] fin?], de sa part, **avec une Lettre/ y incluse.** » Philibert, Claude à Formey; DK () Copenhague, 1760.10.18 (PhiCA09.doc).

correspond avec Formey<sup>34</sup>. Enfin, dans un autre registre, Mallet utilise les services d'une compagnie commerciale franco-genevoise, Mallet Dufour & C<sup>o</sup>, pour écrire à son ami Jacob Vernes à Paris<sup>35</sup>.

S'agit-il d'une pratique typiquement genevoise, suisse peut-être, ou générale dans la République des Lettres ? Nos recherches ne sont pas suffisamment avancées pour le dire. Mais elles semblent indiquer une piste qui mérite d'être étudiée. Contrairement à aujourd'hui où les réseaux commerciaux, bancaires, diplomatiques et culturels apparaissent parfaitement distincts, cloisonnés même, les échanges de la République des Lettres semblent reposer grandement sur eux au milieu du XVIIIe siècle et particulièrement sur celui des imprimeurs-libraires<sup>36</sup>.

---

34 « J'ai reçu une Lettre du R. P. Frisi de Pise du 24e 8bre qui me recom/mande avec instance d'avoir l'honneur de vous dire qu'il n'a point reçu/ la Medaille en question & souhaite fort de sçavoir par quelle voye/ vous lui l'avez adressée, ce que j'espere vous voudrez bien prendre/ la peine de me marquer pour lui en faire part. » Philibert, Claude et Antoine à Formey; CH (GE) Genève, 1757.11.05 (PhiCA01.doc). « A l'égard de votre rep[ons]e au P. Frisi n[ou]s lui l'avons envoyée, mais/ suivant la Lettre du 17e 9bre il n'avoit point encor reçu la Medaille. » Philibert, Antoine à Formey; CH (GE) Genève, 1757.12.30 (PhiCA02.doc).

35 Mallet à Vernes, Jacob; DK () Copenhague, 1753.04.17. In: Dufour-Vernes, L. « Lettres de Paul Henri Mallet à Jacob Vernes (1750-1761) ». In : *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1892, N° V, pp. 439-441.

36 Cet article a grandement bénéficié des lectures préalables et des judicieuses remarques de Pascale Marro, André Bandelier et Yves Froidevaux. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude et de mon amitié.